



“terrain, généralement clos, où l’on cultive des végétaux utiles ou d’agrément”

Robert – dictionnaire de la langue française.

La définition de jardins a été élargie au profit de tout espace jardiné, et conçu de façon à allier l’éphémère du végétal et l’éternel du minéral, qu’il soit privé ou public, urbain ou rural, historique ou contemporain.

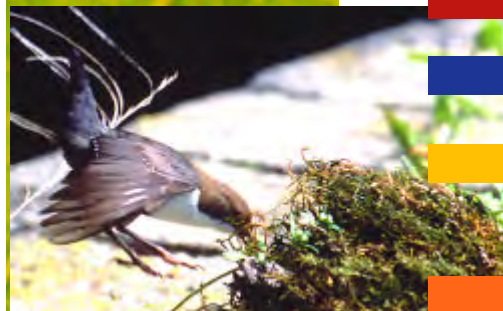
Cette exposition conçue par les Conseils d’Architecture, de l’Urbanisme et de l’Environnement du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, propose un éventail d’espaces jardinés, situés essentiellement en Franche-Comté, représentatifs de démarches d’aménagement de qualité et particulièrement respectueuses du caractère des différents sites.

Elle fait découvrir : la diversité des jardins, en fonction d’usages, de lieux, de références culturelles multiples, la démarche sensible et intellectuelle qui a prévalu lors de leur création : la prise en compte des particularités du lieu (ses contraintes, ses qualités), l’intention de projet et la réponse apportée qu’est le jardin.

Un jardin

Cinq thèmes, illustrés par 27 jardins sous toutes leurs formes, pour répondre à la question :

pour quoi faire ?



...“Pour créer un lien social” : les jardins, lieux d’échange et de sociabilité, vecteur d’insertion sociale et professionnelle.

...“Pour qualifier un espace public” : les aménagements paysagers d’espaces publics, dans lesquels l’équilibre minéral-végétal participe à l’urbanité du lieu.

...“Pour composer un paysage” : les jardins d’agrément, publics ou privés, dans lesquels le plaisir esthétique et l’émotion priment. Composés de façon équilibrée et fleuris, ils sont une image idéalisée de la nature.

...“Pour être utile” : lieux de production de légumes, de fruits et de fleurs, du simple potager au vaste verger.

...“Pour une pédagogie de l’environnement” : certains lieux ont une fonction écologique et pédagogique : améliorer la qualité de l’eau, conserver des milieux fragiles, développer une didactique de la faune et de la flore locales.